

# La bête du Gévaudan - 1/1

## Mystère du moyen âge ou légende...

Du 30 juin 1764 au 19 juin 1767, une "bête" terrorise la région du Gévaudan (Lozère actuelle). Celle-ci fit 157 victimes (tués, blessés ou attaqués) en 3 ans. Les victimes étaient principalement des femmes, de jeunes filles et des enfants des deux sexes. Celles-ci portaient des blessures "inhabituelles" : décapitation, scalp, morsures au crâne ou à la face...

On crut qu'il s'agissait d'un loup enragé mais les victimes après leur agression n'ont jamais développé la maladie. De nombreux auteurs vont donc s'emparer du sujet en traitant cette histoire comme une intéressante énigme zoologique. La bête à l'époque est pourtant considérée comme un animal réel (loup) fantastique (hybride d'ours ou de singe), exotique (babouin ou hyène), comme un instrument divin (créature du diable ou punition de dieu) ou enfin comme un homme-loup (loup-garou). Les possibilités fantastiques furent écartées pour faire place au fait qu'il s'agissait soit d'un animal sauvage, soit de la perversité d'un tueur ou serial killer. Mais cela n'empêcha pas d'autres personnes de voir là une intervention extraterrestre. Ce super loup semblait ne rien ressentir quand les paysans lui tiraient dessus, il fut donc jugé "indestructible" et donc surnaturel.

Bien qu'une multitude de chasses au "monstre" furent lancées au cours desquelles de nombreux loups furent abattus, la bête sévissait toujours ! La mobilisation du 7 Février 1965 fut la plus importante : 73 paroisses du Gévaudan, 30 d'Auvergne et de Rouergue, mais ce fut un échec. DUHAMEL qui était chargé des opérations fut remplacé par des louvetiers : les DUNNEVAL, puis par Antoine de BEAUTERNE, porte-arquebuse du roi. BEAUTERNE abat un grand loup le 21 Septembre qui fut disséqué et présenté à la cour. Le 4 Octobre un autre est chassé, le 14 une louve, le 15 et le 17, 2 louveteaux sont mis à mort.

Tout redevint calme et la population fut rassurée. Mais en Décembre 1765, 2 femmes sont attaquées, un enfant blessé et une fillette tuée. Mais la cour refuse d'écouter ces histoires prétendant que la bête est bien morte et que ce ne sont que pures coïncidences. La population dut alors se défendre avec ses modestes moyens. Mais la liste des victimes ne cesse de s'allonger : 6 morts en 1766 et 18 durant les 6 premiers mois de 1767.

Le 19 juin 1767, Jean CHASTEL (homme du pays) tua un loup dont la figure et les proportions étaient bien différents des autres. Puis une louve est aussi abattue le 2 Juin et l'affaire fut jugée terminée.

Récemment, l'histoire de "la bête du Gévaudan" fut adaptée au cinéma dans "Le Pacte des loups", film de 142 mn sorti en 2000, de Christophe Gans, avec Samuel Le Bihan, Mark Dacascos, Emilie Dequenne, Monica Bellucci, Vincent Cassel.